ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

RENFORCER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1330)

Commission				
Gouvernement				
Adopté				
	A	AMENDEMENT	N	° 72
		présenté par M. Gouffier Valente		
		ARTICLE 4		
I. – À la première	phrase de l'alinéa 4	4, substituer aux mots :		
« l'ensemble des »	>			
le mot :				
« les ».				
II. – En conséque	nce, au début de la c	deuxième phrase du même aliné	a, substituer aux mots :	
« L'ensemble de c	es indicateurs est é	galement rendu public »		
les mots :				
« Ces indicateurs	sont rendus publics	».		
III. – En conséque	nce, au début de la	dernière phrase dudit alinéa, sul	ostituer aux mots :	
« L'ensemble de c	es indicateurs est p	présenté »		
les mots :				
« Ces indicateurs	sont présentés ».			

ART. 4 N° 72

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel